

Feuille officielle du district de La Neuveville

No 32 - Vendredi 6 septembre 2013



Nods



Diesse



Lamboing



Prêles



La Neuveville



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE



« Midi actif »

« ENTRE LA JOURNÉE DE TRAVAIL, LE TEMPS PASSE DANS LES TRANSPORTS, LES COURSES, LES ENFANTS... MOI LE SPORT, JE N'AI PAS LE TEMPS D'EN FAIRE... » ! MAIS AVEZ-VOUS SEULEMENT ESSAYÉ LE SPORT A MIDI ?

Oubliés la cantine de l'entreprise, le restaurant coûteux ou le sandwich avalé en vitesse en regardant ses courriels : l'activité physique à mi-journée, c'est tout bon ! Outre les traditionnelles vertus du sport, c'est un excellent moyen de relâcher la pression et de rester performant jusqu'au soir.

Quand manger ? Vous pouvez éventuellement prendre une petite collation, un fruit ou un laitage une heure avant ou une fois l'effort terminé. C'est aussi un très bon moyen pour perdre du poids.

Et si vous êtes quand même réfractaire à l'idée du sport le midi, un conseil : faites le test ! Venez essayer cette activité sportive que vous propose « Midi actif ». Il s'agit de renforcement musculaire et cardio. En effet, l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires du Jura bernois offre la possibilité à toutes les personnes, qu'elles travaillent ou non à La Neuveville et dans les communes du Plateau de Diesse, de pratiquer un sport à midi, de 12h00 à 12h45.

Accompagnés d'un moniteur J+S, les participants ont la possibilité pour CHF 60. de participer à 12 séances. Les thèmes des activités sportives peuvent varier. Ce sport est donné dans une ambiance conviviale et ludique.

Allez-y ! Vous verrez, on se prend vite au jeu !

Ces cours auront lieu dans la salle de gymnastique du Collège du District, Prés-Guëtins 17, 2520 La Neuveville (il y a possibilité de se doucher).aux dates suivantes, de 12h00 à 12h45 :

29.08.2013	24.10.2013
05.09.2013	31.10.2013
12.09.2013	07.11.2013
19.09.2013	14.11.2013
26.09.2013	21.11.2013
03.10.2013	28.11.2013

Vous pouvez vous inscrire en tout temps auprès de: ossm.sport@pom.be.ch ou auprès de Manon Racine au 032 635 49 50.

Inscription également sur le site : www.be.ch/sport-ossm

Des flyers sont à disposition au rez-de-chaussée de la Mairie.



Office de la sécurité civile, du sport
et des affaires militaires du Jura bernois

FERMETURE DE NOS BUREAUX

Nos bureaux seront exceptionnellement fermés le
Mercredi 18 septembre 2013 toute la journée
En raison de la journée interjurassienne scolaire
d'athlétisme qui aura lieu à Macolin.

Le chef de service et cdt d'ar BE (f)
Christian Brunner



RESTRICTIONS À LA CIRCULATION DURANT LA FÊTE DU VIN 2013 6, 7 ET 8 SEPTEMBRE

Pour permettre les installations nécessaires, les places et rues suivantes seront fermées à la circulation et au stationnement.

Périodes :

Du lundi 2 au lundi 9 septembre 2013 au soir, les rues Beaugard, de l'Hôpital, du Collège et du Port seront fermées à la circulation ainsi que les places de La Liberté et du Marché.

Durant la manifestation, la Grand-Rue, les rues Beaugard, de l'Hôpital, du Collège ainsi que les places de La Liberté et du Marché seront interdites à la circulation.

Comme l'année dernière, un sens de circulation sera mis en place avec une signalisation adéquate, afin d'améliorer la sécurité du trafic et des participants à la fête. Nous invitons les usagers de la route à se référer à la déviation.

Nous remercions la population de bien vouloir se conformer à la signalisation.

Cortèges

Cortège des enfants

Départ : devant la poste – samedi 7 septembre 2013 à 15.15 h.

Poste - Rue de la Gare – Grand-Rue - rue Beaugard - rue de l'Hôpital – rue du Collège et Grand-Rue.

Cortège de la Fête du Vin

Départ : ch. des Prés-Guëtins – dimanche 8 septembre 2013 à 14.30 h

1^{ère} boucle : ch. des Prés-Guëtins – rue du Faubourg - rue du Tempé – Grand-Rue (direction Est) – av. des Collonges - Pl. de La Gare.

2^{ème} boucle : Pl. de La Gare – pl. du Marché - rue du Port – Grand-Rue (direction Est) – av. des Collonges – pl. de La Gare.

La réouverture de la Grand-Rue est prévue le dimanche 8 septembre 2013 à 23h00.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre collaboration et votre compréhension.

Police administrative

Avis de construction

Requérante : Mme Doris Bischof, route de Bienne 167, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Roomarchitecture sàrl, M. Daniel Gonzalez, Lac 26a, 2014 Bôle.

Projet : Réorganisation des aménagements extérieurs, démolition et reconstruction d'un garage à voiture et agrandissement d'un balcon en façade sud du bâtiment existant, à la route de Bienne 167, sur la parcelle no 1455, ban de La Neuveville.

Zone : Hors zone à bâtir, dans le périmètre de protection de Chavannes.

Dérogation : Au sens de l'article 24 de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) pour une construction hors zone à bâtir.

Dimensions : Selon plans déposés.

Genre de construction : Fondations : radier béton. Construction portante : Parois : béton/ossature bois. Façades : bardage bois. Toit : un pan (inclinaison 10°) ; tuiles terre cuite.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 6 septembre 2013 au 7 octobre 2013. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 6 septembre 2013
Services techniques de La Neuveville

MOBILITY EST DISPONIBLE À LA NEUVEVILLE

Comme vous le savez certainement un véhicule Mobility est disponible pour la population, à La Neuveville !

Mobility est un service de partage de voitures (Car-sharing) performant dans toute la Suisse. Ce concept s'adresse aux personnes désirant utiliser un véhicule pour se déplacer dans une région définie sur une courte durée pour des raisons professionnelles ou privées. La tarification comprend le nombre de kilomètres effectués ainsi que la durée d'utilisation du véhicule.

Les abonnés de ce service de partage de voiture ont la possibilité dès maintenant de réserver la voiture mise à disposition à La Neuveville. Mobility offre aux utilisateurs de La Neuveville un véhicule confortable de type Renault Mégane.

Pour pouvoir disposer de cette offre étendue sur toute la Suisse, il est indispensable de s'abonner par téléphone au 0848 824 812 ou sur le site internet www.mobility.ch.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez également vous adresser à l'administration communale de la Neuveville au 032 752 10 80

Commune de La Neuveville

Police cantonale à La Neuveville
032 346 88 81

**Commune de Nods**

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30
Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après:

SEPTEMBRE

Samedi 7

Lundis 9, 16

de 9 h 30 à 11 h 30

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

**** Annule et remplace les publications parues dans la Feuille Officielle du District de La Neuveville des 3 et 10 mai 2013 ****

Requérante : Bourgeoisie de Prêles

Auteur du projet : Viret Architekten AG, Mühlefeldweg 58, 2503 Bienne

Emplacement : Parcelle no 2185.3, Métairie de Prêles / Les Prés d'Orvin, commune de Nods

Projet : Mise en conformité des fosses pour eaux usées de ferme et domestique. Construction d'un abri sans litière pour le bétail.

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

oZone : Agricole

Dégagements : 24 LAT ; 25 LC Fo

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 septembre 2013 inclusivement auprès de l'administration communale de Nods. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 30 août 2013

Le préfet : J.-Ph. Marti

**NODS
TOURNOIS OPEN DE PÉTANQUE**

Notre désormais traditionnel tournoi de pétanque aura lieu le

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2013

Au stand de tir de Nods.
Inscriptions sur place dès 9h00.

Début des matchs à 9h30 précise

Prix : 15 frs par adultes, 5 frs par enfants jusqu'à 14 ans

Prix à chaque participant

Restauration sur place

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE

Dans sa séance du 3 septembre 2013, le Conseil communal a accepté sans remarque le procès-verbal de l'assemblée communale du 18 juin 2013.

Cette approbation est rendue publique en vertu de l'art. 45 de l'ordonnance du 16.12.1998 sur les communes ; OCo.

CONSEIL COMMUNAL

**Commune de Lamboing**

E-mail: commune_lamboing@bluewin.ch
Site internet: www.lamboing.ch

ELAGAGE DES HAIES, ARBRES ET BUISSONS

Les haies, arbres et buissons situés trop près des routes ou qui surplombent l'espace réservé à la chaussée mettent en danger non seulement les usagers de la route, mais également les enfants et piétons. Afin d'éviter de tels dangers et également faciliter le travail de la voirie durant la saison hivernale, nous vous rappelons les dispositions légales en vigueur selon l'art. 79 L sur l'introduction du Code civil suisse qui précise :

« Pour les arbres et buissons plantés après l'entrée en vigueur de la présente disposition du 07.06.1970, on observera à tout le moins les distances à la limite, respectivement à la chaussée, suivantes, calculées jusqu'au milieu de l'endroit où se trouve la plantation :

- 5 m pour les arbres à hautes tiges qui ne sont pas des arbres fruitiers, ainsi que pour les noyers
- 3 m pour les arbres fruitiers à hautes tiges
- 1 m pour les arbres fruitiers nains, les arbres ornementaux et les espaliers, pour autant qu'ils soient constamment taillés en vue de ne pas dépasser une hauteur de 3 m
- 50 cm pour les buissons ornementaux d'une hauteur de 2 m au plus, ainsi que pour les buissons à baies et les vignes.

Ces distances seront observées aussi pour les arbres et buissons sauvages. »

Nous vous prions dès lors de bien vouloir effectuer la taille nécessaire jusqu'au

8 novembre 2013

Passé ce délai, les travaux qui n'auront pas été effectués conformément aux indications ci-dessus seront exécutés aux frais des propriétaires.

Administration communale

**INVITATION À TOUS LES CITOYENS
DU PLATEAU DE DIESSE !**

Durant le mois de septembre 2013 aura lieu la semaine du goût !

Dans le cadre de cette semaine, le Conseil communal a décidé de se mettre au fourneau et de vous inviter gratuitement à venir déguster un menu concocté tout spécialement et nommé :

« Bouquet gourmand »

Date : Vendredi 27 septembre 2013

Heure : 19h00

Lieu : Salle du Complexe du Cheval Blanc, Lamboing

Collecte, boissons payantes.

Merci de bien vouloir vous inscrire auprès de l'administration communale 032 315 11 70 d'ici le 20 septembre 2013.

Le Conseil communal

GARDIENNAGE À LA NOIRE COMBE

Pour le week-end des 7 et 8 septembre 2013, le gardiennage sera assuré par M. Marc Früh.

Le Comité

**Commune mixte de Diesse**www.diesse.ch
commune@diesse.ch**PROCHAINE RENCONTRE
DU GROUPE DE TRICOT**mardi 24 septembre à 19h30
à la maison de paroisse de Diesse

Participation : 10.-

**BIENVENUE A TOUTES ET A VOS AIGUILLES
ET PELOTES, MESDAMES !***Le COA Lamboing et le GAD Diesse
organisent conjointement un***VIDE-GRENIERS**le dimanche 6 octobre de 8h00 à 17h00
à la halle-cantine de la Côte à LamboingRestauration et diverses animations.
Emplacement : 10.- couvert
(gratuit pour les enfants).Renseignements et inscriptions :
gad.diesse@gmail.com / 032 315 12 60**COMMANDE DE BOIS DE FEU**

Les personnes désireuses d'acheter du bois de feu voudront bien remplir le bulletin de commande ci-dessous et le remettre au bureau communal ou au garde-forestier de triage M. Philippe Mottet (tél : 079 631 46 87 ou 032 323 88 19).

Hêtre, quartelage
Raisineux, quartelage Prix du stère : fr. 80.-..... **BULLETIN DE COMMANDE**
(à découper)

Le soussigné passe la commande de bois de feu suivante :

..... stères hêtre quartelage

.....stères résineux quartelage

Nom

Prénom

Adresse

Date

Signature

OBJETS TROUVÉS

Lors de la Fête Villageoise de Diesse des objets ont été trouvés: casque, bracelet, étui photo... ils sont en dépôt au secrétariat communal.

SORTIES DES AÎNÉSLa sortie annuelle aura lieu le **samedi 7 septembre 2013**. Sont invitées toutes les personnes retraitées, domiciliées à Diesse, avec leur conjoint. Nous vous donnons **rendez-vous à 9h30** devant l'ancienne poste au milieu du village.

Les personnes intéressées à participer à la journée sont priées de s'inscrire par téléphone au 032 315 15 25.

Secrétariat communal

Appel d'urgence**Tél. 147 Aide téléphonique
pour les enfants****Nouvelles de l'administration****Le Conseil-exécutif félicite le roi de la lutte**

Le Conseil-exécutif félicite chaleureusement Matthias Sempach, le vainqueur de la Fête fédérale de lutte et des jeux alpestres, à Berthoud. Le titre de roi de la lutte demeure ainsi en mains bernoises trois années supplémentaires. Au faite de son talent sportif durant deux jours, Matthias Sempach honore le canton de Berne au plan national. Cela vaut pour l'ensemble de la délégation bernoise, qui a obtenu de très bons résultats et recueilli pas moins de douze couronnes.

Le gouvernement bernois saisit l'occasion pour remercier les organisateurs et les volontaires de cette grande manifestation. Grâce à leur investissement, le canton de Berne s'est trouvé au centre de l'intérêt du pays au cours du week-end dernier.



Matthias Sempach

**Prix du cinéma 2013 du canton de Berne
les films nominés****Le jury a nominé 12 films, courts métrages, fictions ou documentaires en vue de l'attribution du Prix du cinéma 2013 du canton de Berne. Avant que ne soient dévoilés les lauréats, ces films seront projetés comme « Sélection » dans le cadre du Festival du Prix du cinéma bernois, à Berne, du 17 au 20 octobre prochain.**

Le Prix du cinéma de l'Office de la culture du canton de Berne, doté de 60 000 francs au total, sera attribué en 2013 pour la 19e fois à des films bernois récents jugés d'excellente qualité. Le jury d'experts, présidé par la productrice Theres Scherer, a visionné durant trois jours les 29 documentaires, fictions et courts métrages qui participaient au concours cette année. Avant de désigner les lauréats, le jury a nominé un certain nombre de films qui entrent en ligne de compte pour une distinction. Les 12 productions suivantes ont été nominées dans différentes catégories de prix :

Mach mau chli Fүүr, Thirza Ingold, Berne, film d'animation, 3 minutes
Un mundo para Raúl, Mauro Mueller
Contrast Film, Berne, court métrage, 15 minutes
Neuland, Stephan Eichenberger, Berne
documentaire, 93 minutes
Tanza Tanza Putza Putza, Matto Kämpf
Berne, court métrage, 4 minutes
The Smortlybacks, Ted Sieger, Berne
film d'animation, 6 minutes
Der Imker, Mano Khalil, Berne,
documentaire, 107 minutes
Harry Dean Stanton : Partly Fiction, Sophie Huber,Berne, documentaire, 77 minutes
Knots, Lisa Leudolph, Arzu Saglam, Lea Stirnimann,
Berne, film d'animation, 6 minutes
Halb so wild, Jeshua Dreyfus, Thoune
long métrage, 80 minutes
Meteoritenfischen, Nina Christen, Evelin Buri
Berne, film de marionnettes, 6 minutes
Zum Beispiel Suberg, Simon Baumann, Suberg
documentaire, 90 minutes
My Love Soon, Yves Ackermann, Uetendorf
film expérimental, 3 minutes**Festival du Prix du cinéma**

Les films nominés seront présentés pour la deuxième fois cette année lors du Festival du Prix du cinéma du canton de Berne, qui se déroulera du 17 au 20 octobre dans les cinq cinémas faisant partie du réseau « Das Andere Kino in Bern » (DAK).

Le festival s'ouvrira le 17 octobre au cinéma Cinématte en présence de M. Hans-Ulrich Glarner, nouveau chef de l'Office de la culture du canton de Berne. Quant aux films nominés, ils pourront être visionnés durant les trois jours suivants dans les cinq salles du réseau DAK (Cinématte, Kellerkino, Kino Kunstmuseum, Kino in der Reitschule et Lichtspiel). Les cinéphiles auront de nouveau la possibilité de couronner leurs films préférés parmi les productions nominées en attribuant deux prix du public (court et long métrage). Les noms des lauréats des prix du jury seront communiqués lors de la cérémonie de clôture du festival, dimanche 20 octobre, au cours de laquelle seront aussi décernés les prix du public.

La cérémonie officielle de remise du Prix du cinéma 2013 du canton de Berne (prix du jury) aura lieu mercredi 13 novembre prochain.



Commune de Prêles

www.preles.ch
secretariat@preles.ch

DECHETTERIE COMMUNALE

Récupération des déchets triés

(verre, aluminium, fer blanc, piles, carton, PET, huiles usagées, capsules Nespresso, déchets de chantier)
Par souci de gain de place, nous vous rappelons qu'il est indispensable de

plier vos cartons.

Nous tenons également à vous signaler que l'élimination de l'aluminium nous occasionne une légère rétribution financière, raison pour laquelle ce type de déchet est évidemment le bienvenu.

Accès aux bennes

Merci d'avance de votre collaboration

**Ouvertures : les samedis et lundis de 10h00 à 11h00
les mercredis de 17h00 à 18h00**

HORAIRE 2013 - GUICHET & TÉLÉPHONE

Guichet

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	11h00 - 13h00	16h00 - 18h00
Mardi	fermé	fermé
Mercredi	09h00 - 11h00	13h30 - 15h30
Jeudi	07h30 - 11h30	fermé
Vendredi	fermé	fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous.

Téléphone (032 315 16 40)

Jours	Matin	Après-midi
Lundi au jeudi	09h30 - 11h30	13h30 - 15h30
Vendredi	fermé	fermé

Attention: si vous avez besoin de renseignements pointus, venez de préférence:

- Lundi toute la journée et jeudi matin pour les taxes et factures.
- Lundi matin et mercredi toute la journée pour le contrôle des habitants et étrangers.

BIBLIOBUS

Stationnement à Prêles en 2013
à l'Est du bâtiment administratif
de 13h30 à 14h30

Samedi 14 septembre, 28 septembre, 12 octobre, 26 octobre, 9 novembre, 23 novembre, 7 décembre, 21 décembre.

TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE DU CHASSERAL

Nous allons entreprendre dès le **lundi 9 septembre 2013** des travaux de réfection à la rue du Chasseral. Ceux-ci dureront environ deux semaines.

Nous mettrons tout en œuvre, ainsi que l'entreprise mandatée pour ces travaux, pour limiter au maximum les désagréments. Nous vous remercions d'ores et déjà de bien vouloir respecter la signalisation mise en place sur le chantier, afin d'éviter tout dégât.

Par ailleurs, il va bien entendu de soi que nous nous tenons très volontiers à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter.

D'avance nous vous remercions de votre compréhension.

L'administration municipale

COURSE ANNUELLE 2013 "FIL D'ARGENT" Groupe des Aînés de Prêles

Vendredi 20 septembre 2013 -
rendez-vous à 09h30 au funiculaire

La course annuelle du groupe des aînés aura lieu le vendredi 20 septembre 2013. Il s'agit d'une croisière sur les trois lacs.

Afin de pouvoir organiser cette sortie au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire à l'aide du talon d'inscription ci-dessous **jusqu'au 14 septembre 2013 au plus tard.**

Pour cette sortie, vous devez vous munir de votre carte d'identité, ainsi que de votre abonnement 1/2-tarif si vous en possédez un, ceci pour l'achat des billets.

Pour tout renseignement sur cette excursion, vous pouvez appeler Mme Francine Giauque au 032 315 23 79.

Nous espérons vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Pour l'équipe de Fil d'Argent
Francine Giauque

TALON D'INSCRIPTION À LA COURSE ANNUELLE 2013 "FIL D'ARGENT"

Nom(s) :

Prénom(s) :

Rue :

No de tél. :

A retourner **jusqu'au 14 septembre 2013 au plus tard** à Mme Francine Giauque,
Le Rafour 26, 2515 Prêles

TRAVAUX DE RÉFECTION DES CHEMINS DU REMANIEMENT LA BAUME / LA PRAYE

Nous allons entreprendre dès le **lundi 16 septembre 2013** et ce jusqu'au 27 septembre 2013 environ des travaux de réfection des chemins du remaniement pour les portions "La Baume - La Praye", ainsi que "La Praye".

Nous mettrons tout en œuvre, ainsi que l'entreprise mandatée pour ces travaux, pour limiter au maximum les désagréments. Nous vous remercions d'ores et déjà de bien vouloir respecter la signalisation mise en place sur le chantier, afin d'éviter tout dégât.

Par ailleurs, il va bien entendu de soi que nous nous tenons très volontiers à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter.

D'avance nous vous remercions de votre compréhension.

L'administration municipale

ASPHALTAGE DU CHEMIN DES LABOURS

Nous avertissons la population que les travaux d'asphaltage du chemin des Labours vont commencer incessamment. Durant ces travaux le chemin sera difficilement praticable.

Nous mettrons tout en œuvre, ainsi que l'entreprise mandatée pour ces travaux, pour limiter au maximum les désagréments. Nous vous remercions

d'ores et déjà de bien vouloir respecter la signalisation mise en place sur le chantier, afin d'éviter tout dégât.

Par ailleurs, il va bien entendu de soi que nous nous tenons très volontiers à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter.

D'avance nous vous remercions de votre compréhension.

L'administration municipale

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE MUNICIPALE DU 26 JUIN 2013

Dans sa séance du 2 septembre 2013, le Conseil municipal a accepté le procès-verbal de l'assemblée municipale du 26 juin 2013.

Cette approbation est rendue publique en vertu de l'art. 45 de l'ordonnance du 16.12.1998 sur les communes; Oco.

L'administration municipale

Tournoi des 3 raquettes populaire

tennis - ping-pong - badminton

les samedi 28 et dimanche 29 septembre 2013

au Centre sportif du plateau à Prêles

Centre Sportif du Plateau

Location Club-House avec darts
Journées sportives pour les écoles

Tennis de Prêles
Willy Voutat
Route de Châtillon 1a
2515 Prêles

Tél +41 (0)32 315 13 56
GSM +41 (0)79 574 69 34

Inscription sur place :

samedi de 10.00 hres à 17.00 hres

dimanche de 10.00 hres à 17.00 hres

Organisateurs :

Centre sportif du plateau

Badminton

La Société de Développement et d'Embellissement de Prêles SDEP

(en cas de pluie, tournoi des 2 raquettes)

Les yeux d'enfants! devraient voir!

Chaque minute dans le monde, un enfant devient aveugle. Cela ne devrait pas arriver. Une opération de la cataracte ne coûte que 50 francs. Rendez aujourd'hui la vue à un aveugle!

CBM Case postale, 2002 Neuchâtel
Mission chrétienne pour les aveugles Tél. 032 724 84 12
www.cbmc.org www.cbmc.org
Dons: CP 87-192253-5

Nouvelles de l'administration

Partenariat innovant pour la réalisation d'installations photovoltaïques

Le canton de Berne et BKW souhaitent promouvoir l'exploitation des nouvelles énergies renouvelables et contribuer de manière concrète à la politique énergétique du Conseil fédéral. Dans ce cadre, ils ont conclu un partenariat dans le domaine du photovoltaïque et de l'efficacité énergétique. Lors d'une première étape, le projet-pilote prévoit la réalisation, sur 16 sites au total, de 23 installations photovoltaïques sur les toits de bâtiments du canton de Berne et de BKW.

Dans le cadre de ce projet-pilote, le canton de Berne et BKW mettent les toits de certains de leurs bâtiments à disposition pour l'installation de panneaux photovoltaïques. BKW apporte son savoir-faire, planifie, construit et exploite les installations en collaboration avec sa filiale à 100% ISP AG. L'objectif des partenaires est de réaliser toutes les installations cette année. Les toitures peuvent accueillir des installations de différentes tailles qui seront toutes inscrites sur la liste d'attente de la rétribution à prix coûtant (RPC). Ces panneaux solaires produiront environ 1 100 000 kWh au total, soit la consommation d'électricité de plus de 300 ménages. Le financement initial de ce projet pionnier sera pris en charge par BKW.

La Conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer a souligné le caractère exemplaire du projet: «Avec ce projet, nous souhaitons inciter les communes et les investisseurs privés à nous imiter.» Pour le canton, la collaboration avec BKW est avantageuse: il met les toitures nécessaires à disposition de BKW mais ne doit pas installer ni financer lui-même les installations photovoltaïques.

Une fois réalisées, les installations seront intégrées à un portefeuille – condition nécessaire en vue de leur transfert ultérieur à des investisseurs tiers. Le portefeuille pourra ensuite être complété par d'autres projets. «BKW souhaite devenir un partenaire énergie global pour les particuliers, les petites et grandes entreprises ainsi que pour les communes et pour d'autres cantons», souligne Suzanne Thoma, CEO de BKW. Parallèlement à la réalisation des installations, BKW a développé une offre spécifique de conseil et de prestations. Ce produit lui permettra d'inciter des investisseurs publics et privés à participer à d'autres projets similaires. Dans ce cadre, BKW assurera en tant qu'entrepreneur général la réalisation, l'exploitation et la maintenance des installations pour le compte de tiers.

Echange d'informations entre les autorités au sujet des armes

Le Conseil-exécutif du canton de Berne réserve un accueil favorable aux efforts entrepris par la Confédération pour étendre et accélérer l'échange d'informations entre les autorités en matière de détention d'armes.

Il approuve la nouvelle obligation légale, qui serait faite au ministère public ou aux tribunaux, d'informer les autorités militaires de tout risque d'usage abusif d'une arme. De même, la mise en réseau des registres cantonaux des armes et de la plate-forme d'information de la Confédération ARMADA lui paraît indiquée. Dans l'avis qu'il a remis à la Confédération à l'occasion de la consultation, il considère toutefois d'un œil critique le projet d'enregistrement des armes à feu non encore déclarées détenues par des particuliers. Cette réglementation lui paraît ex-

trêmement lourde tant pour les propriétaires de ces armes, que pour les autorités d'exécution. Il estime que les charges qui en découlent ne se justifient pas, car les données de ces enregistrements a posteriori seront sans doute peu fiables et l'enregistrement n'aura aucune réelle utilité en matière de prévention des risques. Il doute enfin que les cantons puissent répondre aux besoins supplémentaires en personnel.

Consultation sur la révision de la loi sur le transport de marchandises

Dans l'avis qu'il a remis à la Confédération à l'occasion de la consultation, le gouvernement cantonal bernois se dit favorable à l'orientation donnée au projet de révision totale de la loi sur le transport de marchandises, afin d'encadrer clairement le transport de marchandises en anticipant au mieux les évolutions.

Pour que le transport ferroviaire des marchandises soit compétitif et que la libre concurrence fonctionne, le gouvernement estime qu'il faut encadrer le transport de marchandises de telle sorte que tous les acteurs du marché aient un libre accès aux principales infrastructures. Il lui paraît également nécessaire d'exclure toute subvention croisée au sein des entreprises ferroviaires entre le secteur sous mandat de prestations et le secteur totalement libéralisé. D'après le projet mis en consultation, la Confédération entend subventionner les investissements dans la construction d'équipements pour le transport de marchandises. Ces subventions fédérales doivent baisser d'environ 20 millions de francs sur cinq ans à compter de 2016. De l'avis de l'exécutif cantonal, le moment est mal choisi pour réduire ces coûts, puisqu'il coïncide avec la phase d'instauration et de mise en œuvre du nouveau système de financement, et le délai transitoire de trois ans est trop court.

Aboutissement du référendum contre la modification d'un concordat

Le Conseil-exécutif du canton de Berne constate que le référendum contre la modification du concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives a abouti. Au total, 11 461 signatures ont été déclarées valables après examen par la Chancellerie d'Etat.

Votations populaires du 24 novembre 2013

Le gouvernement cantonal bernois a fixé au dimanche 24 novembre 2013 la date à laquelle l'électorat bernois sera appelé à se prononcer sur l'initiative populaire « Pas de naturalisation de criminels et de bénéficiaires de l'aide sociale ! ». Ce 24 novembre aura également lieu la votation populaire régionale sur l'avenir institutionnel de la région jurassienne. Enfin, trois objets fédéraux seront aussi soumis au vote ce jour-là.

Indemnisation des charges de centre des villes de Berne, Berthoud, Bienne, Langenthal et Thoune

Pour les tâches qu'elles accomplissent dans les domaines des transports privés, de la sécurité publique, de l'infrastructure d'accueil, du sport, de la sécurité sociale et de la culture, les trois principales villes du canton de Berne – Berne, Bienne et Thoune – perçoivent des indemnités forfaitaires visant à compenser en partie leurs charges de centre parti-

culièrement élevées. Pour 2013, le Conseil-exécutif a fixé ces prestations à 63,25 millions de francs pour Berne, 18,6 millions de francs pour Bienne et 9 millions de francs pour Thoune.

Le gouvernement a également fixé les charges de centre urbain des villes de Berne, Bienne, Thoune, Berthoud et Langenthal que ces dernières peuvent déduire pour le calcul du rendement fiscal ordinaire harmonisé. Les charges de centre urbain déterminantes se montent à 15,81 millions de francs pour Berne, 4,65 millions de francs pour Bienne, 2,25 millions de francs pour Thoune, 5,17 millions de francs pour Berthoud et 5,48 million de francs pour Langenthal.

Subventions du Fonds de loterie

Le gouvernement cantonal bernois subventionne 34 projets ressortissant aux domaines de la culture, de la protection de la nature, du tourisme, de la promotion économique régionale ou de la préservation des monuments historiques. L'enveloppe totale, d'un montant de 2,9 millions de francs, sera prélevée sur le Fonds de loterie et servira notamment à financer les projets suivants :

483 000 francs pour l'assainissement de l'étang et la rénovation du pont-levis du château de Landshut

250 000 francs pour la rénovation de la façade et de la tour de l'église du Saint-Esprit, à Berne

181 000 francs pour la valorisation écologique de la réserve naturelle du Wengimoos, dans la vallée de la Limpach

170 000 francs pour la rénovation de la « maison forestière » de la société coopérative des Grottes de St-Béat, qui abrite le musée des grottes

130 000 francs pour la rénovation des façades et du toit de la gare de Langnau

Subventions du Fonds du sport

Le Conseil-exécutif du canton de Berne a autorisé les subventions suivantes, prélevées sur le Fonds du sport, pour financer la construction et la remise en état de bâtiments et d'installations à vocation sportive :

537 000 francs pour la rénovation de la salle de sport du Seeland (patinoire et piste de curling), à Lyss

371 000 francs pour la construction d'une nouvelle salle de sport, à Aarberg

348 000 francs pour la réfection générale du complexe sportif Füllerich, à Muri

269 000 francs pour la rénovation de la salle polyvalente Geisshubel, à Zollikofen

Le gouvernement a alloué 203 000 francs supplémentaires pour financer les cours de la saison 2012 de la Fédération des sociétés bernoises de gymnastique.

Etablissements de Hindelbank crédit pour l'agrandissement

Les Etablissements de Hindelbank souffrent d'un manque de places. La construction d'une annexe provisoire au bâtiment appelé « Unterbau » et la réaffectation du bâtiment appelé « Oberbau », dégageront l'espace dont les Etablissements ont besoin d'urgence pour les dix prochaines années.

Dans nos paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Dimanche 8 septembre

9h45 Sonnerie des cloches

10h Culte avec Sainte Cène

John Ebbutt, pasteur

Luc 15, 1-32. Portraits de famille

Chants : 45-04 ; 25 ; 44-06 ; 62-72 ; 49-53

Lundi

20h Chœur Mosaique, répétition à la Maison de paroisse. Bienvenue aux nouveaux chanteurs intéressés!

Mercredi

10h Recueillement à la Blanche Eglise

20h, maison de paroisse, conférence sur le dernier voyage de Paul : Rome la ville éternelle

Jeudi

Culte dans les homes :

9h45 Montagu - 10h30 Mon Repos

A votre service, pasteur John Ebbutt

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag 8. September

10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Begrüssungsgottesdienst für Simone Egli, Vikarin. Mit Karin Schneider (Orgel), dem Kirchenchor Rothenburg, Pfrn. Brigitte Affolter.

Amtswochen

19. Aug. bis 30. Sept.: Pfrn. Brigitte Affolter

078 623 34 35

Paroisse catholique de La Neuveville

Dimanche 15 septembre

10h Célébration œcuménique du Jeûne fédéral à mon repos.

Messe en semaine

Mardi : à Mon Repos - 10h30 tous les mardis matin.

Jeudi : à l'église paroissiale - 8h30 tous les jeudis matin, sauf le jeudi avant le 1er vendredi du mois.

Vendredi à l'église à 8h30 le premier vendredi de chaque mois.

Catéchèse 2013-2014

Pour la moindre information vous pouvez téléphoner au 032 751 28 38 les mardis et jeudis matin de 10h à 12h/ ou par mail : laneuveville@cathberne.ch

Site Internet : www.cathberne.ch/laneuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 8 septembre

Culte 10h00 Diesse, participation du chœur de Lignières dirigé par Mme Frédérique Jaccard, pasteur Stéphane Rouèche

Culte à la déchetterie

Dimanche 29 septembre, culte à 10h00 à la déchetterie de Diesse, musique avec matériel de la déchetterie, création collective, garderie pour enfant, ateliers bijoux, sac à main, bouteille en pet... tout avec du matériel de récupération

Site internet

Visitez notre site internet www.lac-en-ciel plan des cultes, photos, conférences, prédications...

Service de voiture

Pour vous rendre au culte : 9h35 Funi Prêles ; 9h40 école Prêles ; 9h45 Poste Lamboing et si le culte à lieu à Nods: 9h50 centre du village de Diesse ; Si le culte a lieu à La Neuveville : 9h30 Funi Prêles ; 9h35 école Prêles ; 9h40 Poste Lamboing ; 9h45 centre du village de Diesse

Contact

Président : M. Pierre-André Lautenschlager

032 315 24 40, lauten@hispeed.ch

Pasteur : Stéphane Rouèche,

032 315 27 37, stroueche@gmail.com

Paroisse de Nods

Dimanche 8 septembre

Culte à Diesse à 10h. Transport à 09h40 vers l'église-

Mardi

Sortie des aînés du village. Départ à 9h30 vers le Cheval-Blanc

Dimanche 15 septembre, Jeûne Fédéral

Culte à Mon Repos à 10h. Transport à 9h30 vers l'Eglise

Pour les urgences

Jusqu'au 30 septembre, M. Joël Pinto

078 717 59 94 joel_pinto@bluewin.ch

Contacts

Présidente de paroisse: Mme Mireille Sauser

Téléphone. 032 751 40 83, sauser.mireille@bluewin.ch

Paroisse : tél. 032 751 70 82 - Natel : 079 904 16 84

Eglise adventiste de La Neuveville

Samedi 7 septembre

9h15 : l'église à l'étude

10h30 : Culte, pasteur U. Frikart

Eglise de l'Abri, La Neuveville

Dimanche 8 septembre

10h00 Culte avec le pasteur Didier Suter

- Culte de l'enfance: 3ème à 6ème année scolaire

- Explorateurs: 1ère enfantine à 2ème année scolaire

- Garderie

Mardi

Forum des hommes de 6h25 à 7h00

Atelier partage "La salière" 19h45

Mercredi

Au café des dames 9h15 à 11h00

www.labri.ch - tél : 032 751 36 65



Paroisse réformée
Diesse - Lamboing - Prêles

PAROISSE RÉFORMÉE DE DIESSÉ, LAMBOING, PRÊLES

Chœur de Lignières

Dimanche 8 septembre église de Diesse à 10h00, culte avec la participation du Chœur de Lignières dirigé par Mme Frédérique Jacquard. De très beaux Psaumes de Hayden enrichiront la célébration.

Soyez les bienvenus !



PAROISSE RÉFORMÉE

Demandez le programme !

La première rencontre des retraités de la paroisse réformée de la Neuveville aura lieu le jeudi 19 septembre à 14h30. Qui ne connaît pas « l'Auberge de la fille sans cœur, le bonheur ou les trois cloches » de Jean-Villars Gilles ? A l'écoute de mélodies, de poésies et de textes humoristiques nous passerons un après-midi au fil de la Venoge et du Lavaux... D'autres rencontres placées sous le signe de la mémoire et de l'enchantement sont déjà prévues : visite guidée du Schlossberg, quatuor à cordes, Pékin 1964, l'entreprise Capsa, home d'enfants de Courtelary, autrefois sur le Plateau, etc. Renseignements auprès du pasteur John Ebbutt, 032 751 28 57.

Dernier voyage pour Rome, la ville éternelle

Mercredi 11 septembre, 20h, à la Maison de paroisse réformée, nous effectuerons une dernière traversée en compagnie de l'Apôtre Paul. Conférence pour découvrir par le récit de cet ultime voyage vers la plus grande ville du monde de l'époque, un homme passionné, qui s'est engagé sans compter jusqu'à en payer le prix de sa vie.

Mercredi 25 septembre, 20h, projection du film "Jésus", de Serge Moati (1999, 1h46), avec Faudel, Tom Novembre, etc. Une interprétation originale et touchante de la vie du Christ racontée à l'apôtre Paul par les yeux du Baruk

Agenda

SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE

LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.

Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (SMAD)

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19

Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: **lundi- vendredi de 9h à 10h30.**

Tél. 032 752 10 77

BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS)

Tél. 032 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction

de lettres et demandes diverses.

SECRETARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE

Le secrétariat, Grand-Rue 13, est ouvert lundi de 8h30- 11h30

& 14h-17h, au vendredi, jeudi fermé ou sur rdv.

Bibliothèque pour les enfants et présence pastorale le mercredi

de 15h30 à 17h. Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

Tél. 032 751 10 35 - Courriel: info@paref2520.ch

SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place

de parc, est ouvert mardi et jeudi matin de 10 h à 12 h.

Adresse postale: case postale 213, 2520 La Neuveville.

Tél. 032 751 28 38 (répondeur).

Adresse e-mail: laneuveville@cathberne.ch

Site internet: www.cathberne.ch/laneuveville

SERVICES INDUSTRIELS DE LA NEUVEVILLE

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour

les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

COURS DE SAUVETEURS (permis de conduire)

Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

BOULANGERIES DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville,

Flurim - La Neuveville

JURA BERNOIS TOURISME, Rue du Marché 4, 2520

La Neuveville. Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.

Tél. 032 751 49 49, Fax: 032 751 28 70, Courriel:

laneuveville@jurabernois.ch

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30

à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois

au Landeron.

MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouvert tous les dimanches de 14h30 à 17h30, du 7 avril au

27 octobre 2013.

www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

Renseignement : Office du tourisme, tél : 032 751 49 49

Pharmacie

Week-end et jours fériés

le 0842 24 24 24 vous renseigne

Pendant la semaine: 0844 843 842

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas at-

teignable : **No 0900 900 024** (1.95 Fr. à partir du réseau fixe).

Dentiste

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau,

Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire

d'urgence sont payables au comptant.

0900 903 903 (Numéro payant Fr. 3.- min)